

**SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LANGEVIN**  
**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 11 JUIN 2019**



**Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire**

**Accueil et modalités des votes**

Le 11 juin 2019 à Bègles, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à 19h sur convocation écrite. L'assemblée est présidée par Mme PONS Maité, assistée de Mme CAPDEPUY Martine, en qualité de secrétaire adjointe de l'association. Il a été établie une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents. La feuille de présence permet de constater que 88 membres de l'association sur 348 sont présents ainsi que 38 pouvoirs. En conséquence, le quorum (87) est atteint.

L'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révisions du règlement intérieur et des statuts de l'association.

Les documents ont été mis à disposition des adhérents, associés à la convocation pour l'assemblée extraordinaire.

- Vote pour le règlement intérieur (sera sur le tableau d'affichage en salle 6, disponible sur le site internet pour la rentrée et remis à chaque inscription )

Nombre de votants: 88

Résultat: Contre: 0 Abstention:0 Pour: 88

Décision: Approbation du règlement intérieur

- Vote pour les statuts de la SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LANGEVIN (seront dans le classeur salle 6 consultables par les adhérents sur demande et disponibles sur le site internet pour la rentrée )

Nombre de votants: 88

Résultat: Contre: 0 Abstention:0 Pour: 88

Décision: Approbation des statuts de la SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LANGEVIN

Fin de l'assemblée générale extraordinaire

«Fait à Bègles le 11 juin 2019»

LA PRÉSIDENTE

LA SECRÉTAIRE